

Carrière : l'AVEC apporte son soutien aux opposants

L'Association de Veille Environnementale du Cher (AVEC) que préside Willy Beteau revient sur le projet de carrière dont le dossier « met en évidence des dangers à plusieurs niveaux (inondations, pollution des eaux, nuisances sonores, trafic incompatible avec le réseau routier, non-respect d'une zone classée Natura 2000...) ».

L'AVEC note « également l'absence de périmètres de protection fiables du captage de la source dite de « la Belle Fontaine » alimentant 4 communes en eau potable ».

En conséquence, l'AVEC

restera en relation avec l'association Sainte Montaine Sauvegarde Environnement afin d'appuyer, le cas échéant, le combat de cette association sur des arguments environnementaux.

L'AVEC estime « toutefois regrettable que la municipalité de Sainte-Montaine n'ait pas procédé à la délimitation d'un large périmètre de protection autour du captage, cela aurait eu pour effet immédiat, outre la protection de ce captage, l'impossibilité de creuser une carrière dans l'aquifère, ressource en eau potable ».